



Pétanque Club Bressonnais

Compte-rendu Assemblée Générale du 19 / 10 / 2015 - 17h 30

Quorum atteint : 37 adhérents présents ou représentés sur 52 sociétaires. + 9 invités

1: Rapport moral du président.

- Avec 59 membres (adhérents et invités) dont 43 licenciés, le club a stabilisé ses effectifs tout en accueillant quelques licenciés de bon niveau. – Un renforcement de notre effectif féminin est souhaitable pour augmenter notre présence aux compétitions féminines et mixtes. – Participation d'un nombre croissant de représentants du club aux compétitions départementales avec des résultats honorables. – Belle réussite, grâce au renfort des bénévoles, des compétitions organisées sur nos terrains, une seule perturbée par un orage.- Bonne fréquentation lors des séances hebdomadaires des lundis et vendredi. – Axes de progrès : Plus d'ateliers d'entraînement tir / point ; Quelques soirées détente-jeux de société supplémentaires ; Utilisation de nos équipements Plancha / Barbecue, ce qui permettra aussi d'improviser des concours sociétaires et de prolonger avec des grillades. Pensées pour les membres du club et leurs proches, décédés en 2015, soutien aux convalescents.

2 : Compte-rendu d'activités 2015

Soirées de convivialité : 28 nov. 2014, 16 janvier (rois) et 20 février 2015

Concours « sociétaires » : 23 mars, 27 juin, 24 juillet (après-midi et nocturne, perturbé par un orage)

Concours du village : 20 septembre ; 60 joueurs, 70 convives au repas

Organisation de compétitions officielles du calendrier départemental : doublettes mixtes (4 juillet), championnat des clubs seniors (6 juin) et vétérans (deux poules de 8 clubs simultanément le 8 septembre avec repas proposé aux 130 présents)

Hors Bresson, participations : au Championnat des clubs seniors (1 équipe), vétérans (2 équipes) ; au challenge secteur 4 (6 doublettes dont 2 mixtes) et à plusieurs rencontres qualificatives pour les Championnats de l'Isère (doublettes, doublettes mixtes, triplètes, triplètes vétérans)

Résultats honorables : CdC : seniors : 4^e. Vétérans 1 : 6^e. Vétérans 2 : 8^e. ; Sect 4 : 1 doubl. En ¼ de finale, 1 doublette en ½

Une douzaine de qualifications en Championnats de l'Isère, dont une triplète vétérans qui a atteint la ½ finale.

Plusieurs places d'honneur et victoires de nos licenciés dans des compétitions et Challenges.

3 : Compte rendu financier, hypothèses 2015

- Compte de résultats 2015 avec un résultat très légèrement positif après provision pour investissement 2016.
- Au 30 septembre 2015, après retraitements afférents à l'exercice 2014, le bilan financier net présente un solde disponible de : 4 737 € (à déduire 1500 € de déficit budget 2016 et provision investissements, risque de perturbation activité avec les travaux de la M D A),
- Validation des comptes 2015 par les vérificateurs aux comptes (L. Saragossi et N. Courtis)

4 : Budget 2016, orientations d'activité et proposition de cotisations :

- **carte sociétaire : 12€ ; invités : 15€ ; adhésion + licence : 41€ (si non augmentation du coût de la licence)**
 - Reconduction de journées-événements semblables à celles de 2015 plus concours "officiel" : triplètes le 2 juillet 2016 (à confirmer par le Comité de l'Isère). Participation du Club pour une soirée de clôture de saison à laquelle tous les membres actuels et futurs seront conviés ainsi que leurs conjoints (10 décembre ?). Quelques concours sociétaires supplémentaires.
 - Essayer d'éviter l'accueil simultané, en journée complète, de 2 manches de championnat des clubs
 - Incertitude sur la disponibilité de la MDA pour organiser des repas (travaux) d'où provision sur manque de recettes.
 - Réflexion à tenir sur l'avenir du concours « village » : évolution vers un « sociétaire élargi » avec équipes prédéterminées (triplètes pour tenir compte de la faible proportion de tireurs)
 - Hypothèses budgétaires 2016 validées à l'unanimité :
 - . Prise en charge par le club des dépenses pour les qualificatifs et rencontres fédérales ainsi que pour le CdC et le challenge secteur 4 (inscriptions, repas 10 €, boissons offertes aux perdants dans la limite des enveloppes forfaitaires gérées par les capitaines.) montant basé sur un nombre de participations identique à 2015 , à ajuster si plus d'équipes candidates.
 - . Il est rappelé que la participation éventuelle à d'autres concours hors calendrier officiel restera à la charge des participants.
 - . Prise en charge partielle par le club des dépenses en vêtements aux couleurs du club (tenues homogènes obligatoires en compétitions officielles). Le point sur les besoins nouveaux sera fait une fois la liste définitive des licenciés 2016 établie.
- Le maintien dans le futur de ces ventes à prix réduit reste conditionné par l'obtention de subventions (Mairie et Conseil Général).

Quitus est donné à l'unanimité au Trésorier et au bureau, et approbation des rapports d'activité et moral. L'assemblée prend note du montant des cotisations 2016 proposé par le bureau ainsi que du budget 2016.

5 : Renouvellement des vérificateurs aux comptes:

Les candidatures de Jacqueline FOURNAIRON et Nicole REYNARD sont retenues à l'unanimité

Le Président

Le Secrétaire